



Groupe
Mammalogique et
Herpétologique du
Limousin

La Médiation Faune sauvage

Rapport d'activité 2013

Médiation Faune Sauvage – rapport d'activité 2013 • Limousin

Décembre 2013



Etude réalisée grâce aux financements de



CORREZE
Conseil Général

G.M.H.L.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement - article L.252.1 du code rural - Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - Téléphone : 05 55 32 43 73 - Email : gmhl@gmhl.asso.fr

Couverture : *Glis glis* - Marcel CRUVEILLIER / *Rhinolophus hipposideros* - Julien VITTIER / *Hierophis viridiflavus* - Jean-Philippe DESVAUX .

Rédaction : Gaëlle CAUBLLOT

G.M.H.L.

Association loi de 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement -article L.252.1 du code rural- Siret : 42463710600016
Siège administratif : Maison de la Nature - 11 rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Téléphone** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	2
I. Les actions MFS en 2013	3
A. Veille téléphonique	3
B. Édition d'un dépliant	7
C. Edition d'une série de kakémonos	7
D. Inventaire des ouvrages d'art.....	7
E. Interventions	8
II. Actions envisagées dans le cadre de la MFS pour l'année 2014.	9
A. Les interventions	9
B. La communication	9
C. La veille téléphonique	9
Conclusion	11

INTRODUCTION

En 2007, le GMHL a alerté les collectivités territoriales du Limousin sur le besoin et l'urgence de remettre en place une action visant à régler les problèmes de médiation avec la faune sauvage de proximité. Différentes structures, conscientes du besoin et de l'ampleur de la demande, ont répondu favorablement à cette sollicitation. Ainsi la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et le Conseil Régional du Limousin ont su faire confiance au G.M.H.L pour prendre en charge les actions de médiation relatives à la cohabitation avec la faune sauvage et ce, vis à vis des espèces pour lesquelles il est compétent (mammifères, reptiles et amphibiens).

Cette action connaît un succès de plus en plus important depuis sa mise en place, les appels et les sollicitations concernant la faune sauvage sont de plus en plus nombreux.

Les actions du médiateur, telles qu'elles ont été définies lors des demandes de subventions, consistent à :

- écouter et conseiller la population sur la faune sauvage et les désagréments qu'elle peut occasionner ;
- acheter du petit matériel dans certains cas et pour certains travaux (planches, briques, tuiles, etc.) d'aménagements dans l'objectif d'atténuer les nuisances ;
- élaborer un document de sensibilisation auprès du grand public sur la faune sauvage de proximité afin de mieux faire connaître et faire comprendre les besoins des espèces et leur utilisation de nos bâtiments ;
- mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et avec les acteurs socio-professionnels pour favoriser les niches écologiques de certaines espèces et penser les éventuels problèmes ;
- évaluer l'impact des activités humaines, et notamment du trafic routier sur la faune sauvage et proposer des mesures compensatoires.

Grâce à toutes ces actions, le médiateur faune sauvage (MFS) permet de mieux faire connaître ces espèces et de réaliser des actions concrètes pour leur protection et leur conservation. L'ensemble de ces objectifs convergent vers une meilleure harmonie «Homme-Environnement» et une meilleure valorisation du patrimoine naturel qui se veut être l'un des principaux atouts de notre région.

I. LES ACTIONS MFS EN 2013

A. Veille téléphonique

Objectif : Réponse aux personnes confrontées à des problèmes de cohabitation avec la faune sauvage ; déplacements auprès des personnes qui subissent certaines nuisances et qui demandent des conseils en aménagement pour les atténuer ; réponses à des questions traitant des reptiles, mammifères et amphibiens, convention de préservation des colonies de chauves-souris.

Actions réalisées : Actions réalisées toute l'année. Le GMHL recense **108 contacts au 16 décembre 2012**.

a. Localisation des appels

Plus de la moitié des appels (54%) proviennent de la Haute-Vienne, comme les années précédente. La Corrèze représente 22% des appels et la Creuse 16%. Les 6% d'appels restants ne sont pas localisés ou proviennent d'autres régions (cf. figure 1).

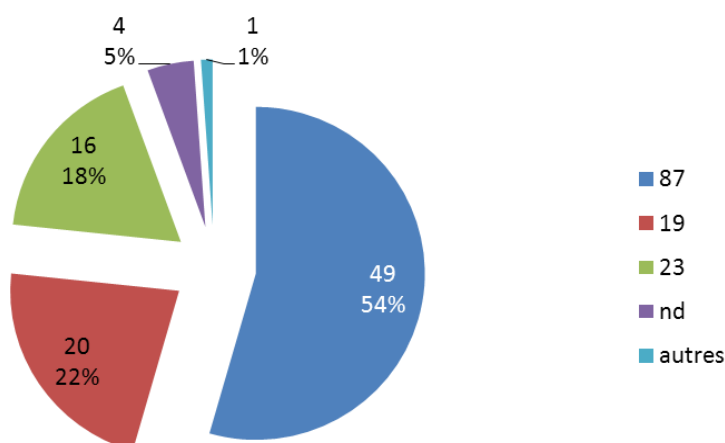


Figure 1 : Répartition des appels reçus pour l'action MFS en fonction des départements – GMHL 2013

b. Espèces concernées par les appels

Les chauves-souris représentent toujours la majorité des appels (70%). Cette année une baisse des appels concernant les serpents a été constatée (8% contre 20% en 2012), probablement due aux conditions météorologiques (moins de périodes de fortes chaleurs et de sécheresse en 2013 qu'en 2012, ce qui semblait avoir poussé les serpents à se réfugier dans les caves et les habitations). Le nombre d'appels concernant les fouines décroît et retrouve le chiffre de 2011 (3% en 2011 et 2013 contre 8% en 2012). Les problèmes liés aux loirs augmentent légèrement (4% en 2012, 5% en 2013). Les appels concernant les autres espèces (hérissons, blaireau, amphibiens...) sont assez rares (1 à 3% des appels selon les espèces) (cf. figure 2). Le GMHL a reçu 4 appels concernant des problèmes posés par la Loutre d'Europe. Animateur du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre, le GMHL communique largement sur cette espèce. Les appels concernaient des propriétaires ayant constaté des cas de prédation dans leurs étangs de pêche.

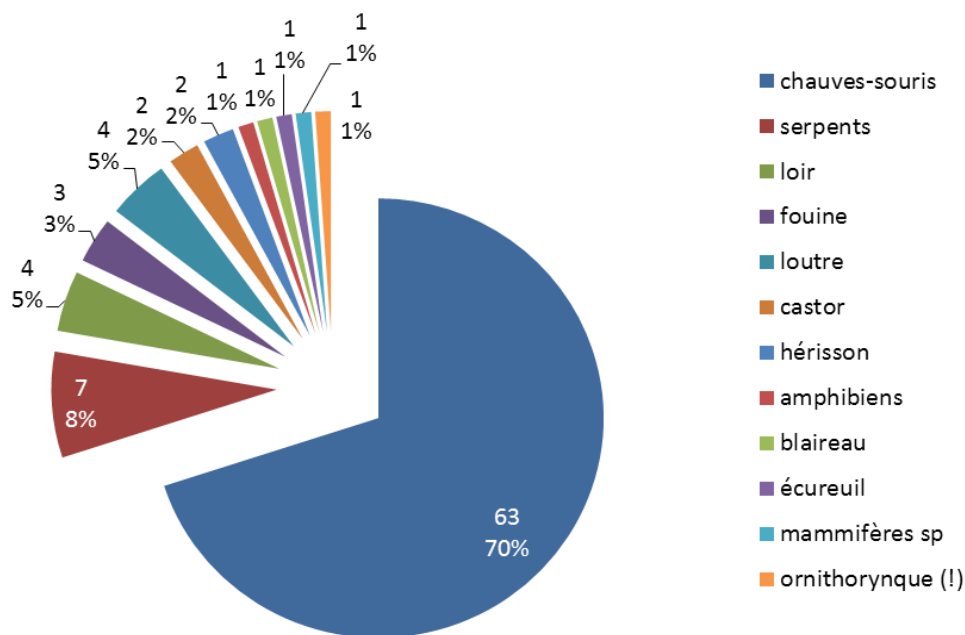


Figure 2 : Répartition des appels reçus en fonction des espèces - GMHL 2013

Une convention de préservation d'une colonie de sérotines a été signée en 2013. Le GMHL a participé au financement d'une partie de l'isolant afin que la colonie puisse être conservée dans les combles d'une grange corrézienne en cours d'aménagement. Un travail particulier a été réalisé avec la SNCF concernant le blaireau. Des problèmes de déviation des voies ayant été constatés sur certains tronçons de voies ferrées, la SNCF a fait appel au GMHL pour obtenir des conseils d'aménagements durables.

c. Origine de l'information

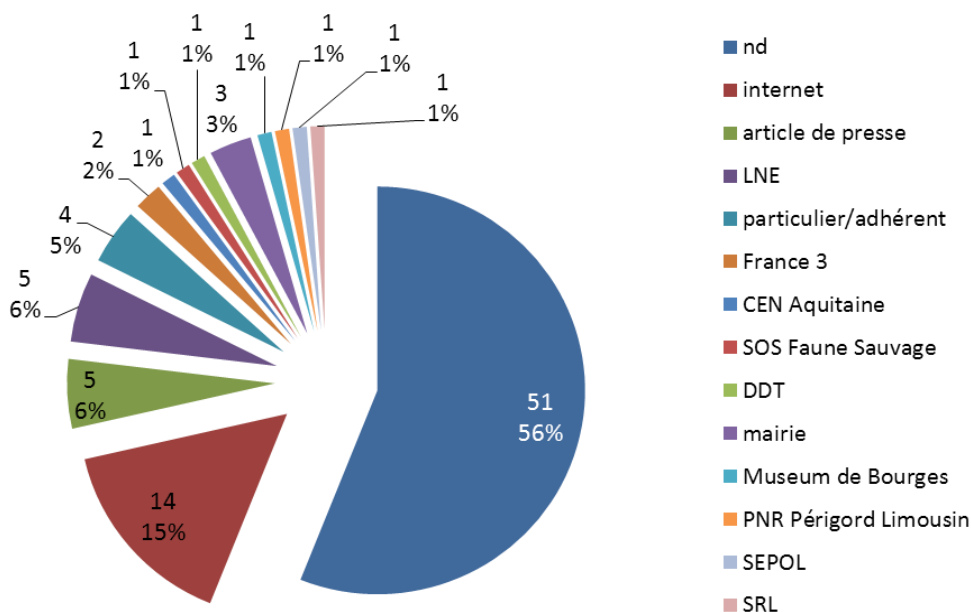


Figure 3 : Répartition des appels reçus en fonction de l'origine de l'information - GMHL 2013

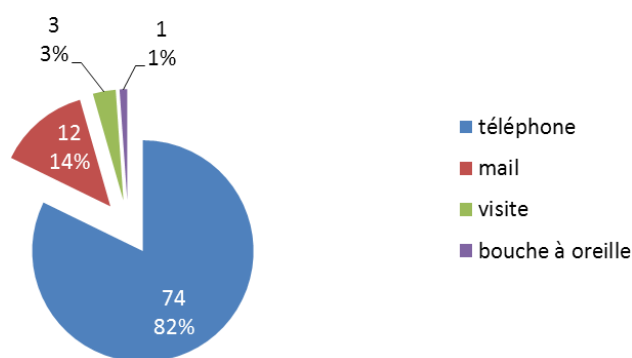
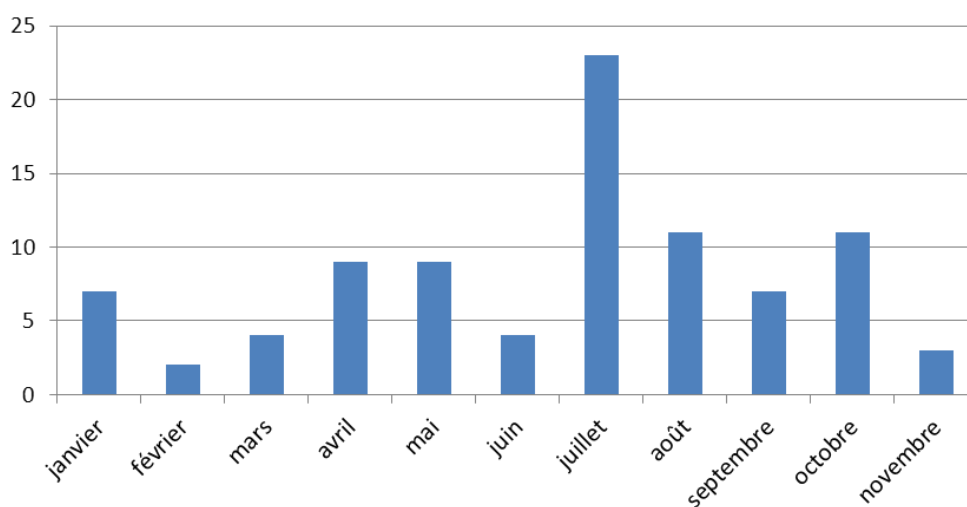


Figure 4 : Répartition des appels reçus en fonction du moyen de communication - GMHL 2013

De nombreux appels transitent encore par le centre nature La Loutre (6%). Les personnes à l'origine de la plupart des appels directs sont renseignées grâce au site internet du GMHL (15%) ou suite à la publication d'un article dans les quotidiens locaux (6%) ou d'un reportage sur France 3 Limousin (une interview spéciale sur la MFS diffusée en septembre 2013). La plupart des communications sont réalisées via le téléphone (82% des cas), puis par le biais de notre adresse mail (14%). Dans quelques très rares occasions, les personnes se déplacent au local du GMHL ou font part de leur problème lors d'une animation (fête de la nature, stand sur un évènement...) (cf. fig.3 et 4).



d. Répartition des communications

Figure 5 : Répartition des appels reçus tout au long de l'année - GMHL 2013

La plupart des contacts a lieu au milieu du printemps (arrivée des chauves-souris dans les colonies de reproduction), en été (pleine période d'activité des animaux) et milieu d'automne (déplacement des chauves-souris et des reptiles vers les zones d'hibernation) (cf. fig.5).

Le nombre de communication semble se maintenir autour de 80 appels par an en moyenne depuis plusieurs années (mis à part un pic en 2012, année particulièrement chaude ayant généré beaucoup

d'appels concernant les serpents) (cf. fig.6). Sur les 90 appels reçus en 2013, 19 ont été suivis d'une visite à domicile.

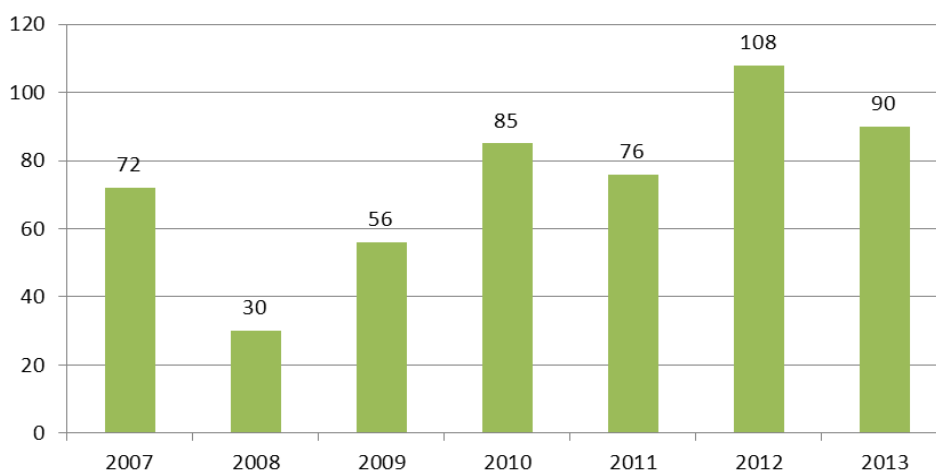


Figure 6 : Nombre d'appels reçus depuis 2007 - GMHL 2013

e. Attitude des appelants

L'attitude des appelants est déterminante dans la bonne marche d'une médiation. Parfois confondue avec un service de dératisation, la médiation cherche avant tout à concilier la présence des animaux avec la vie des humains de manière plus harmonieuse. Une coopération des appelants est alors impérative.

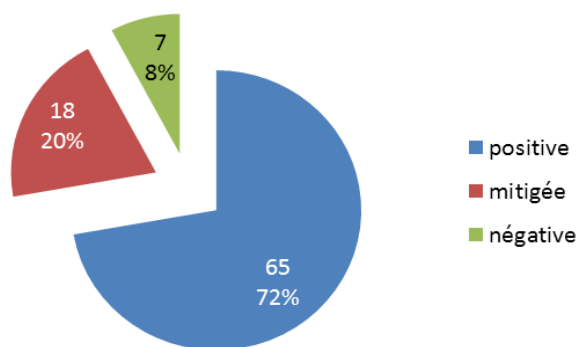


Figure 7 : Attitude des appelants - GMHL 2013

Les trois quart des personnes contactant le MFS présentent une attitude positive (souhaitent conserver les animaux en aménageant les parties occupées, ou les faire fuir sans les blesser, etc.). 20% souhaitent que les animaux s'en aillent définitivement et ne sont pas totalement enclins à faire des efforts afin de régler leur problème de cohabitation. 8% posent de réels problèmes (comportement agressif, menace de tuer les animaux) et ne peuvent pas être aidés faute de coopération. Ces personnes souhaitent en général des dédommagements financiers car ils estiment avoir subi un dommage dû à une espèce protégée (cas du castor ayant rongé 2 peupliers à la Croix sur Gartempe, par exemple) ou ne comprennent pas qu'il est interdit de déplacer des espèces

protégées (l'humain ayant priorité). Certains de ces cas ont été transmis aux services de l'ONCFS (cas du castor pris en charge de manière coopérative).

B. Édition d'un dépliant

Objectif : Sensibiliser et communiquer sur des espèces fréquemment au contact de l'Homme.

Actions réalisées : Création et édition d'une plaquette à destination du grand public traitant des "Ces petits carnivores qui ont la vie dure". Editée en 2013, elle aborde les problèmes de cohabitation avec les mustélidés (fouines, martres, belettes, blaireaux et putois), le renard, la loutre et le castor. Elle sera prochainement distribuée à toutes les communes du Limousin, comme pour les documents précédemment édités. Au vu de l'augmentation des appels concernant les fouines et les blaireaux, cette plaquette semblait très attendue par les appelants.



C. Edition d'une série de kakémonos

Objectif : Sensibiliser et communiquer sur des espèces fréquemment au contact de l'Homme.

Actions réalisées : Création et édition de 6 kakémonos à destination du grand public traitant des "Reptiles du Limousin". Edition prévue pour janvier 2014. Ces supports complètent les plaquettes sur les serpents du Limousin publiées en 2012. Ils seront disponibles au prêt pour toute personne ou structure souhaitant les exposer.

D. Inventaire des ouvrages d'art

Objectif : Contact avec les structures départementales et communales chargées de la réfection des ponts mais aussi de l'entretien des chaussées pour mettre en place des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. Inspection systématique des ouvrages d'art avant réfection et localisation des interstices comportant des chiroptères ou autres animaux fréquentant les ponts.

Actions réalisées : Collaboration en cours avec le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Général de la Haute-Vienne concernant les travaux de réfection des ouvrages d'art. Les services Aménagements et Ouvrages d'art des deux conseils généraux fournissent au GMHL la liste des ouvrages en réfection au cours de l'année. Ils s'engagent également à avertir le GMHL en cas de travaux non programmés.

Chaque pont prospecté fait, depuis 2011, l'objet d'une fiche descriptive précise avec photographies. Les données recueillies sont ensuite transmises aux services compétents. Ces fiches indiquent les dates de passage, la présence de chauves-souris (ou de gîtes favorables), de Loutre d'Europe ou d'autres espèces. Elle indique également quels aménagements pourraient favoriser l'installation ou la conservation de ces espèces.

E. Interventions

Objectif : Sensibiliser la population sur les espèces menacées et le rôle de chacun dans leur préservation.

Actions réalisées : Participation à des manifestations publiques (Fête de la Nature, Quinzaine de la Biodiversité, fête des Croqueurs de Pommes...).

Interventions de sensibilisation auprès d'Offices du Tourisme ou d'autres organismes (Office de tourisme de Meymac, etc.)

Contact du SDIS de la Haute-Vienne pour les informer des actions du GMHL (notamment sur les serpents).

Intervention pour la quatrième année consécutive auprès des élèves du LMB de Felletin (1^e année CAP Menuiserie), réalisation de nichoirs à muscardins et à chouette chevêche en partenariat avec la SEPOL (nichoirs installés à la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes (23)).

II. ACTIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DE LA MFS POUR L'ANNEE 2014.

Il est envisagé de poursuivre les actions entamées en 2013 et de développer certains axes, notamment :

A. Les interventions

Le GMHL souhaite intervenir auprès des centres de formation aux métiers des bâtiments (AFPA de Limoges, LMB Felletin...) et de certains corps de métiers fréquemment confrontés à la faune sauvage tels que les pompiers, les vétérinaires, les techniciens de la SNCF, etc. Des formations/sessions d'information pourraient être dispensées au personnel en contact avec les serpents ou les chauves-souris, notamment.

Le GMHL souhaite également intervenir auprès des pisciculteurs du Limousin afin de les conseiller dans la mise en défens de leurs bassins contre la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de l'espèce. L'intervenant du GMHL serait accompagné de l'animateur pisciculture national désigné par le Plan National d'Action.

B. La communication

Le GMHL souhaite développer la partie MFS de son nouveau site internet en y insérant des pages sur les chauves-souris présentes dans les bâtiments (publics comme privés) ainsi que sur les autres espèces fréquemment rencontrées dans ou en bordure des habitations. Un nombre relativement important d'appels étant passés suite à consultation sur le site, il s'avère que celui-ci joue un rôle prépondérant dans l'information au public. Le site pourra présenter également des modèles de nichoirs, d'installations dans les greniers, etc. ... L'envoi des plaquettes *petits carnivores* aux communes sera également l'occasion de leur rappeler le rôle de médiation de l'association.

En 2014, le GMHL souhaite s'associer à la SEPOL et à SOS Faune Sauvage afin de créer un pôle médiation couvrant toutes les thématiques (ou presque). Des actions communes pourront être entreprises comme l'information aux communes quant à l'accès aux clochers à la faune sauvage, la prise en compte de la faune dans le patrimoine bâti, etc.

Enfin, un projet est en cours de réalisation au niveau national afin d'informer les élèves des écoles vétérinaires, futurs acteurs de terrain importants dans les questions de cohabitation avec la faune sauvage. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et la Société Herpétologique de France pourraient collaborer à la réalisation d'une plaquette d'information sur les espèces sauvages protégées et peut-être organiser des interventions auprès des étudiants des différentes écoles vétérinaires de France. Cette réflexion est issue d'une proposition du GMHL et d'une enseignante de l'école vétérinaire de Nantes.

C. La veille téléphonique

Le GMHL souhaite la mise en place d'un réseau de bénévoles pouvant intervenir dans les secteurs éloignés de Limoges. Ces bénévoles seront formés aux questions de la Médiation Faune Sauvage, en particulier celles des aménagements. Cette méthode devrait permettre d'apporter une meilleure

assistance et de conserver plus d'habitats favorables aux espèces du fait des contacts directs avec la population. La formation pourrait être dispensée par des membres de l'association en ayant les compétences.

Une table ronde est envisagée en fin d'année 2014 afin de regrouper les différentes personnes travaillant sur cette thématique en France comme cela avait été réalisé en 2002 (Roué, Sané et Leblanc 2002¹). En effet, très peu d'informations et de retours existent sur les conseils dispensés par les médiateurs qui ont exprimé le souhait de se retrouver pour partager leurs expériences. La SEPOL, SOS Faune Sauvage et le GMHL prévoient de réaliser cette table ronde dans le courant de l'automne. Une réunion sur 2 jours ou 2,5 jours devrait permettre d'aborder différents sujets (chiroptères et bâti, blaireau, serpents, rapaces nocturnes).

1 : Roué S., Sané R. et Leblanc F. 2002. Synthèse de la Table ronde "sauvetages". *Symbioses* 6 : 49-52.

CONCLUSION

L'action de médiation faune sauvage est très favorable à la conservation des espèces du fait de la possibilité de communiquer avec divers acteurs de terrain (futurs ouvriers du bâtiment, techniciens SNCF, pompiers...) et le grand public afin de proposer des actions concrètes.

L'augmentation puis le maintien du nombre des appels depuis 2007 indique une certaine sensibilisation de la population quant aux questions de la conservation des espèces locales ainsi qu'une amélioration de la communication. Ceci montre également un réel besoin de renseignements de la part du grand public. **Toutefois, une carence de l'information est toujours constatée par les personnes appelant le GMHL** (difficulté à trouver un interlocuteur, transit par le biais de La Loutre, LNE, le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, l'ONCFS, etc.) Malgré l'envoi de plaquettes informatives aux communes et l'amélioration du site internet du GMHL, les appelants ne savent pas toujours vers qui se tourner.

Ainsi, l'année 2014 aura pour but de développer la communication et les outils d'information et de multiplier les interventions auprès des professionnels concernés par les problèmes de cohabitation avec la faune sauvage tout en maintenant les actions déjà menées dans le cadre de la MFS. L'organisation d'une table ronde nationale est également projetée.